



**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille dix sept

Le 29 Mars à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 23 Mars 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 30

NOMBRE DE VOTANTS : 35

**Objet : INTERVENANT SOCIAL EN GENDARMERIE - Arrondissement de Blaye
Convention de partenariat - ANNEE 2017**

Présents : 30

AYMAT Pascale, BLANC Jean Franck (Teuillac), BORELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Mickael (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (BOURG), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), LEMAIRE Thierry suppléant de POUCHARD Éric (Lansac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

BASTIDE Jacques (Saint Laurent d'Arce) pouvoir à Armand MERCADIER, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à Pierre JOLY, Angélique LUSSEAU (Saint André de Cubzac) pouvoir à Véronique LAVAUD, MABILLE Christian (Peujard) pouvoir à Jean Franck BLANC, SAGASTI Sylvie (Peujard) pouvoir à Josette LARRIEU

Absents excusés : 2

BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan),

Secrétaires de séance : Vincent RAYNAL

Par délibération n°2016-13 en date du 09 mars 2016, le Conseil Communautaire avait décidé d'approuver le principe de l'octroi d'un financement de 2 500€ en 2016, et de 5 000€ à partir de 2017 pour la création d'un poste d'intervenant social en gendarmerie sur l'arrondissement de Blaye.

Par délibération n°2016-48 du 22 juin 2016, le Conseil Communautaire, pour l'année 2016, a voté le financement réduit à 2 000€, pour les six derniers mois de l'année.

Concernant l'année 2017, compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat, et du redécoupage territorial ayant pour conséquence que le financement ne s'effectue désormais plus qu'à l'échelle de 4 EPCI au lieu de 5, le financement sollicité n'est pas de 5 000€ comme initialement évoqué, mais de 6 250€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'accepter de verser la participation de 6 250€ pour le financement du poste d'intervenant social en gendarmerie de la Haute Gironde, pour l'année 2017.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents correspondants à l'opération.

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 29 Mars 2017.

Le Président,

A.DUMAS.

